



CONCOURS EXTERNE ET INTERNE D'ADJOINT TERRITORIAL DU PATRIMOINE PRINCIPAL DE 2^{ème} CLASSE

SESSION 2019

EPREUVE ECRITE D'ADMISSIBILITE

Résolution écrite d'un cas pratique à partir des données communiquées au candidat relatif à une situation à laquelle un adjoint territorial du patrimoine principal de 2^{ème} classe peut être confronté dans l'exercice de ses fonctions.

Durée : 2 heures
Coefficient : 4

A LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET :

- Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif sur le sujet ni votre nom ou un nom fictif, ni initiales, ni votre numéro de convocation, ni le nom de votre collectivité employeur, de la commune où vous résidez ou du lieu de la salle d'examen où vous composez, ni nom de collectivité fictif non indiqué dans le sujet, ni signature ou paraphe.
- Sauf consignes particulières figurant dans le sujet, vous devez impérativement utiliser une seule et même couleur non effaçable pour écrire et/ou souligner. Seule l'encre noire ou l'encre bleue est autorisée. L'utilisation de plus d'une couleur, d'une couleur non autorisée, d'un surligneur pourra être considérée comme un signe distinctif.
- Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.
- Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.
- Expression écrite négligée et/ou fautes d'orthographe = - 1,5 points maximum

Ce document comprend 14 pages (y compris celle-ci)
Il appartient au candidat de vérifier que le document comprend le nombre de pages indiqué
S'il est incomplet, en avertir le surveillant

Vous êtes adjoint territorial du patrimoine principal de 2^{ème} classe dans la médiathèque municipale de la ville X. Votre établissement dispose d'une offre numérique accompagnée de prêt de liseuses. Ce service est récent mais globalement peu utilisé par les usagers.

1. Votre directeur vous demande de proposer des pistes pour promouvoir cette offre de services. (12 points)
2. De plus, vous présenterez des moyens à mettre en œuvre pour mieux faire connaître ces différents services. (8 points)

Liste des documents fournis :

Document 1	La bibliothèque, ce lieu qui se réinvente avec le numérique – portail de la médiation numérique – 2016 – 2 pages
Document 2	Charte de prêt des liseuses électroniques – 2 pages
Document 3	Biblio-connection – INCLUSION biblio-connection – publié le 11/02/2016 – 1 page
Document 4	Bibliothèques du Pays des herbiers – Heure du conte numérique – 1 page
Document 5	Miss Média, Metz – 1 page
Document 6	La maison d'édition – Editions Publie.net – 1 page
Document 7	Biblio Blogs – les blogs des bibliothèques de la Ville de Paris – 1 page
Document 8	Page d'accueil de la Bibliothèque nationale de France – 1 page
Document 9	« Des auteurs émergents avec le numérique » – Express Novembre 2016 – 1 page
Document 10	Labo ² Laboratoire des usages, Nîmes – 1 page

DOCUMENT 1

La bibliothèque, ce lieu qui se réinvente avec le numérique



Consulter ou emprunter des livres ou documents a longtemps été la raison principale qui poussait le public à franchir la porte d'une bibliothèque. Toujours au service du même but, favoriser la circulation des connaissances, des savoirs et des savoir-faire, le numérique a permis de réinventer le rôle de ce lieu dans le quotidien des citoyens. Assez largement et assez logiquement, l'offre proposée s'est ainsi étoffée avec le développement des services de médiation numérique.

Interview avec Silvère Mercier, bibliothécaire "médiation et innovations numériques" à la bibliothèque publique d'information du Centre Pompidou et auteur du blog Bibliobsession.

Quel est l'impact du numérique sur le fonctionnement d'une bibliothèque ?

On note une baisse des inscriptions dans les bibliothèques, mais un maintien du nombre de personnes qui les fréquentent sans s'inscrire. C'est lié aux nombreuses demandes d'accompagnement dans les usages du numérique, comme envoyer un mail ou utiliser internet, bien que l'accompagnement lié à l'éducation nationale soit toujours aussi présent. C'est donc l'usage qui a changé : il y a moins d'emprunts de livres ou documents mais l'accent est mis plus de vie culturelle, sociale et de quartier.

Alors aujourd'hui, pour quoi aller dans une bibliothèque ?

Venir à la bibliothèque, c'est avoir envie de développer ses connaissances quelque soit son bagage culturel ou social de départ. Mais à l'heure actuelle, cela ne se résume pas seulement à l'accès aux livres : on y trouve aussi une ambiance favorable à la découverte, et des services d'accompagnement aux apprentissages (numériques). D'un côté il y a des communautés qui se retrouvent dans ce lieu pour se rencontrer et échanger sur des intérêts communs, comme les clubs de lecture. De l'autre, l'organisation d'activités et de formations sur les usages du numérique permet une montée en compétences des citoyens, comme réparer son PC ou apprendre à contribuer sur Wikipédia. Les enfants ont aussi leur place dans les bibliothèques, avec de plus en plus d'ateliers pédagogiques pour qu'ils apprennent de manière ludique : heure du conte numérique, jeux vidéo, etc. Finalement, le rôle d'une bibliothèque c'est de faciliter les échanges et le développement des savoirs et des savoir-faire. Les bibliothèques ont donc toute leur place dans les politiques publiques de médiation numérique aux côtés des tiers lieux que sont les espaces de co-working ou encore les Fablabs!

Le métier de bibliothécaire a-t-il lui aussi évolué ?

Oui. Le rôle d'un bibliothécaire consistait à constituer des collections afin de permettre l'accès à ces informations aux citoyens. Aujourd'hui, cette fonction passe au second plan et on se concentre plus sur le développement des activités de médiation dans lesquelles le numérique a naturellement pris une place majeure. Cela peut être des interfaces en ligne (blogs thématiques, réseaux sociaux littéraires, blogs thématiques, services de questions-réponses comme Eurêkoi...), sur place (QR code destiné à renvoyer sur un site pour connaître l'avis des lecteurs, bornes interactives...). La constante, c'est ce rôle de médiateur : nous accompagnons les usagers dans leurs choix et nous facilitons les apprentissages.

La Bibliothèque publique d'information est à l'initiative du service Eurêkoi. En quoi consiste ce service en ligne ?

Eurêkoi est un service en ligne qui permet d'être guidé dans l'océan du web et de l'information par près de 180 bibliothécaires de toute la France et de la Belgique francophone. Le principe est simple, la personne pose une question, soit via le formulaire du site internet, soit sur le groupe Facebook dédié, soit par l'application mobile, soit sur les sites des bibliothèques partenaires. En moins de 72h, les bibliothécaires répondent à cette question gratuitement. Les questions sont très ouvertes et concernent des thématiques très larges. Seules exceptions, les diagnostics médicaux et les questions juridiques pour lesquelles Eurêkoi ne répond pas. Les questions et réponses sont ensuite publiées anonymement sur le site afin que cela puisse bénéficier à d'autres personnes. On note que le taux de satisfaction est de 96%. 12,5% des personnes qui obtiennent une réponse sont des personnes qui ne fréquentent pas de bibliothèques et une réponse sert en moyenne à 22 personnes... Eurêkoi remplit donc bien son rôle de médiateur : faciliter l'accès à la bonne information.

Portail de la médiation numérique – 2016

CHARTRE DE PRET DES LISEUSES ELECTRONIQUES

Conditions générales d'accès :

- L'emprunt d'une liseuse est gratuit.
- Il est réservé aux abonnés de la médiathèque de plus de 15 ans dont la cotisation est à jour.
- La lecture et la signature de la présente charte est obligatoire à chaque emprunt. Pour les abonnés mineurs, la charte doit être signée par un parent ou un tuteur légal.

Modalités de prêt et de retour :

- Le prêt et le retour se font à l'accueil au rez-de-chaussée de la médiathèque.
- Un seul prêt de liseuse est possible à la fois pour une même famille.
- La liseuse est considérée comme n'importe quel autre type de document : son prêt est donc soumis à la condition que le nombre maximum de documents empruntables sur une carte ne soit pas atteint.
- La liseuse est prêtée pour 4 semaines.
- Il est possible de prolonger l'emprunt de 4 semaines supplémentaires si la liseuse n'est pas réservée, en s'adressant à un agent de la médiathèque.
- Une liseuse peut être réservée lorsqu'elle est empruntée par un autre usager. La réservation est possible sur le site internet de la médiathèque à partir de son compte lecteur, ou sur place auprès d'un agent de la médiathèque.
- Les pénalités de retard s'appliquent selon les mêmes modalités que pour les autres documents.
- A leur retour, les liseuses sont remises dans leur état initial. L'emprunteur est donc autorisé à modifier les contenus (notes, marques-page, favoris...) et les paramétrages proposés par défaut. En revanche, les paramètres d'usine ne doivent en aucun cas être restaurés.
- L'utilisateur n'est pas autorisé à déclarer la liseuse sur son ordinateur personnel. Il ne doit pas associer la liseuse à un compte AdobeID (outil de gestion des fichiers protégés). Il ne peut donc pas y télécharger de livres numériques soumis à DRM (gestion des droits numériques, en anglais digital rights management). Le téléchargement de livres numériques gratuits est toléré dans le respect du droit d'auteur.
- L'utilisateur n'est pas autorisé à intervenir techniquement sur les appareils électroniques du type liseuses mis à disposition par la Médiathèque. En cas de problème concernant le fonctionnement de la liseuse, prévenir immédiatement la bibliothèque.
- Au moment du retour, les usagers sont invités à remettre aux bibliothécaires le questionnaire fourni avec la liseuse dûment rempli. Il permettra à l'équipe des bibliothécaires de mieux connaître son public, ses usages et ses attentes.

Matériel prêté :

- Une liseuse Kindle
- Un câble USB
- Un mode d'emploi
- Une bibliographie
- Un questionnaire de satisfaction
- Un exemplaire de la présente charte

Le matériel est vérifié au moment du prêt et du retour, en présence de l'emprunteur. Le retour n'est pas accepté tant que tous les éléments fournis ne sont pas rendus et que le bon fonctionnement de l'appareil n'a pas été vérifié.

Matériel perdu ou détérioré :

Tout usager qui égare ou détériore tout ou partie du matériel emprunté doit le rembourser. Dans le cas contraire, une procédure de mise en recouvrement sera engagée auprès du Trésor Public pour le montant correspondant à la valeur de remplacement du matériel.

A titre indicatif :

- Liseuse Kindle : 139€
- Câble usb : 9.99€

Recommandations d'usage :

Avant la 1^{ère} utilisation, il est conseillé de lire le mode d'emploi papier fourni avec la liseuse.

La liseuse est un appareil relativement fragile :

- Conservez la housse de protection lorsque vous transportez la liseuse.
- L'écran étant en verre, il risque de se fendiller s'il est soumis à une force ou un poids élevé.
- Assurez-vous que la liseuse ne risque pas d'entrer en contact direct avec des objets aux arêtes vives et coupantes, notamment lorsque vous la glissez dans un sac.
- Ne soumettez jamais la liseuse à une luminosité, une température, une humidité ou des vibrations extrêmes.
- Ne mouillez pas l'appareil.
- Nettoyez l'écran avec un chiffon doux et sec (n'utilisez pas de détergent).
- Utilisez la liseuse dans un environnement propre.
- Utilisez exclusivement le câble USB fourni.
- Pour ne pas égarer les accessoires, rangez-les bien à l'intérieur de la pochette.
- Désactivez la fonction sans fil dans les endroits où les communications radio sont interdites, en particulier dans les établissements de soins et de santé.
- Lorsque vous utilisez la liseuse à l'étranger, il relève de votre responsabilité de vous confirmer aux prescriptions suivantes : tension secteur, réglementation sur l'usage des produits sans fil, autres prescriptions ou consignes de sécurité.

Biblio-connection

Publié le 11/02/2016 INCLUSION biblio-connection

Qu'est-ce que la biblio-connection ?

La biblio-connection est une bibliothèque numérique interactive qui propose de naviguer à l'aide de commandes gestuelles un ensemble de livres numérisés.

Cette posture de lecture rend possible une mise en scène des récits pour des séances spectaculaires de lecture à voix haute. Avec des contenus, proposés en **langue des signes française**, audio et **audio-description** en langage **Facile à lire et à comprendre**, et des commandes pouvant être intégrées aux trackballs de fauteuil électrique, la biblio-connection est un outil de médiation qui incite les enfants à s'investir dans la lecture, qu'ils soient ou non en difficultés d'apprentissage.

En impliquant le corps tout entier dans l'expérience de lecture, l'interface de navigation gestuelle associée à la dématérialisation des ouvrages permet une nouvelle approche du contenu des livres, une approche plus immersive et plus accessible. Les différentes versions proposées permettent à l'expérience de lecture d'être accessible à des enfants en situation de handicap, tandis que l'aspect spectaculaire et ludique de dispositif permet aux enfants en défiance vis-à-vis de la lecture, -comme parfois les enfants Dys-, d'y entrer par les codes du jeu.

La biblio-connection contribue à ranimer la notion de « lecture plaisir » et favorise la rencontre entre différents publics : enfants lecteurs, non-lecteurs, enfants en situation de handicap ou non, enfants Dys. L'accueil très positif reçu par le projet a décidé l'équipe du Salon du livre et de la presse jeunesse de Seine-Saint-Denis de poursuivre le travail engagé afin de le déployer dans les lieux de lecture publique (bibliothèques, MJC, centres sociaux), des établissements pour enfants handicapés (IME, EREA) et des établissements scolaires (élémentaire et collège).

SAINT-REMI-DE-LEZ-ÉPÉES / LES HERBIERS / NISSIARD-LA-BAROTIÈRE / MOUILLACHAMPS / SAINT-MARS-LA-RÉORTHE / SAINT-PAUL-EN-PAREDS / VENDÈENNES

BIBLIOTHÈQUES

DU PAYS DES HERBIERS


Heure du conte numérique

**4 ans
et +**



Mercredi 6 juin à 14h30 et 15h15 / Saint-Mars-la-Réorthe
Mercredi 27 juin à 15h / Saint-Paul-en-Pareds

Réservation : [REDACTED]

En partenariat avec :  **VENDÉE**
DEPARTEMENT



DOCUMENT 5

MISS Média

Plutôt que de communiquer de manière impersonnelle auprès des publics d'internautes, les BMM ont choisi un mode de communication numérique innovant.

Elles ont créé le personnage d'une bibliothécaire virtuelle avec **André Faber**, dessinateur, journaliste et infographiste. Miss Média© fut chargée de chroniquer l'actualité des BMM en trois cases d'un strip sur le site puis sur Facebook de janvier 2009 à décembre 2012.

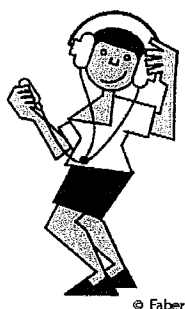
Jean Chauvelot, jeune diplômé de l'Ecole Supérieure d'Art de Lorraine a pris la relève en dessinant une nouvelle miss Média selon les évolutions demandées par l'équipe des BMM. Depuis avril 2013 l'aventure continue !

Références bibliographiques :

Bibliothèque(s), revue de l'**Association des bibliothécaires de France**. Stratégie de communication en mode avatar. N° 62 juin 2012. 19p.

Livres hebdo. Dossier spécial congrès de l'ABF. N° 870 juin 2011. 66p.

ENSSIB. La boîte à outils. **Faire connaître et valoriser sa bibliothèque : communiquer avec les publics**. Décembre 2012



DOCUMENT 6

La maison d'édition : qui sommes-nous ? Editions Publie.net

La maison d'édition

publie.net est une maison d'édition de littérature contemporaine ancrée dans la création qui s'écrit et se partage sur le Web, ouverte aux œuvres qui lui font écho dans tout l'espace littéraire et transmédiés. A partir de ce vivier, nous développons des objets éditoriaux diffusés par des canaux divers (livres papier, livres numériques, réalisations sur le Web) et portons ces œuvres dans l'espace public, les lectures et performances, la médiation et les bibliothèques. publie.net est géré par la société éditrice Créateurs & Associés, et intègre des processus coopératifs avec de nombreux auteurs. Dès sa création en 2008 comme plate-forme de publication en ligne lancée et portée par l'écrivain François Bon, publie.net a occupé une place à part dans le paysage éditorial francophone. Notre engagement en faveur d'une littérature inventive, consciente de ce qui l'a précédée et parlant à chacun, prend de nouvelles formes.

Publie.net aujourd'hui, c'est :

- Une offre resserrée de 25 titres par an pour permettre un accompagnement éditorial et un portage accrus des livres que nous publions ;
- Des livres papier de qualité et des livres numériques sans DRM au prix d'un livre de poche ;
- une nouvelle formule d'abonnement permettant aux bibliothèques de mettre les fichiers numériques à disposition de leurs lecteurs ;
- une édition exclusivement à compte d'éditeur avec une rémunération équitable des auteurs y compris pour les revenus issus des abonnements ;
- des événements autour des livres de nos auteurs dans de nombreux centres culturels et librairies et une présence dans des salons et lieux de médiation.

Portées par une équipe éditoriale passionnée, les éditions publie.net œuvrent depuis 2008 à la reconnaissance d'une création contemporaine de qualité.

DOCUMENT 7

Biblio Blogs – les blogs des bibliothèques de la Ville de Paris



bibliothèque Drouot

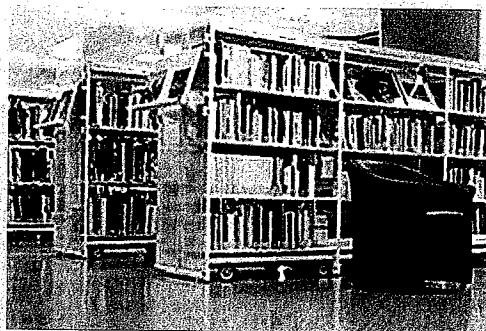


Bib'Bazar

Le blog de la future bibliothèque Assia Djebar
Retrouvez l'actualité de la future bibliothèque Assia Djebar (Paris 20ème) et participez au blog en envoyant par mail vos projets, vos envies, vos idées, vos articles. Bonne lecture!

Le blog de la bibliothèque Drouot

Les infolettres, c'est bien, mais un blog c'est encore mieux ! Lire la revue de presse sur le marché de l'art, feuilleter les listes des nouvelles acquisitions, et pourquoi pas savoir ce que font les bibliothécaires de Drouot dans leur bureau ou pendant les heures de fermeture...



La vie secrète des bibliothécaires

Le blog de la médiathèque Marguerite Duras
Qui sont ces êtres étranges appelés bibliothécaires ? Pourquoi portent-ils des chignons et où se procurent-ils leurs vestons en laine ? Que font-ils lorsque la bibliothèque est fermée et qu'il n'y a personne à qui réclamer des amendes ?

Rostanoid

Passionnés de photographie ? Amateurs ? Curieux ? Jetez plutôt un œil sur le blog du Fonds photo de la médiathèque Edmond Rostand, Rostanoid. Avec une sélection de plus de 3700 ouvrages, des nouveautés, des classiques, des surprises, des coups de cœur, de l'actualité, il y a de quoi faire et surtout, tellement de choses à voir.



Discothèque Hergé Paris

Le blog de la discothèque Hergé
Vous trouverez ici toutes les musiques mises en ligne par la discothèque: nouvelles acquisitions, coups de coeur, discographies etc... Bonnes découvertes et bonne écoute !

Médiathèque Françoise Sagan

La médiathèque du 10e arrondissement a son blog !

Découvrez sur la toile l'équipe, le chantier et la vie du quartier



ACCÈS DIRECTS

- > Catalogue général
- > Gallica, la bibliothèque numérique
- > Ressources électroniques
- > Réserver une place
- > Poser une question à un bibliothécaire
- > BnF Pratique
- > Conditions d'accès et tarifs
- > Consulter à Richelieu
- > Actualités de la bibliothèque
- > Actualités professionnelles
- > Programme des expositions
- > Programme des conférences

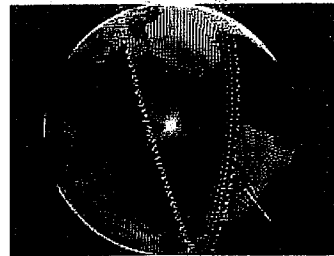


APPEL AU DON RICHELIEU

Adoptez une bibliothèque de la salle Ovale

Soutenez-nous. Faites un don dès aujourd'hui. Et il y en aura pour tout le monde.

APRÈS-MIDI D'ÉTUDE

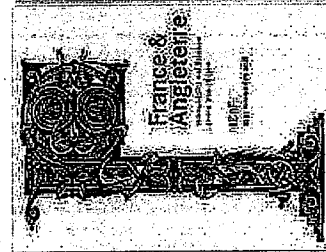


Fondation pour la recherche stratégique Nouveaux enjeux, nouveaux acteurs de l'espace

mardi 20 novembre 2018 - 14h-18h - François-Mitterrand La Fondation pour la Recherche stratégique propose d'explorer les voies et moyens de l'affrontement militaire contemporain en sollicitant l'avis de spécialistes.

> Plus de détails

COLLOQUE INTERNATIONAL



France et Angleterre : manuscrits médiévaux entre 700 et 1200

du 21 au 23 novembre 2018 - Richelieu Colloque organisé dans le cadre du programme de la Fondation Polonsky « France - Angleterre 700-1200 : manuscrits médiévaux de la Bibliothèque nationale de France et de la British Library ».

Inscription gratuite obligatoire en ligne.

> Plus de détails

DOCUMENT 9

« DES AUTEURS EMERGENTS DU NUMERIQUE »

C'est suite à un accident de ski que l'auteure de Hier encore, c'était l'été, décide de se consacrer entièrement à l'écriture. Tout d'abord sur un blog. En publiant ses textes, Julie de Lestrage reçoit ses premiers encouragements de la part des internautes. En 2014, elle se lance alors dans le manuscrit de son premier roman. Refusé par les maisons d'édition, elle écrit une nouvelle histoire, plus grand public, inspirée de son vécu, Hier encore, c'était l'été. La jeune auteure choisit cette fois de passer par une plateforme d'autoédition. Elle sait que si son livre marche en numérique, elle sera contactée par des éditeurs. En parallèle, elle envoie son roman à des blogs pour obtenir ses premières critiques littéraires. En juillet 2015, les éditions Fayard lui propose d'éditer son roman chez Mazarine.

Aujourd'hui, Julie de Lestrage a créé une page auteur Facebook sur laquelle elle publie notamment « La petite histoire du lundi ». En juin 2016, elle publie également son livre sur Kobo qui connaît là encore un énorme succès. A ce jour, Hier encore, c'était l'été, est le livre le plus vendu en France, en version numérique, par un auteur autoédité.

Express. Novembre 2016

DOCUMENT 10

Labo² Laboratoire des usages

Créé formellement en 2012, le Labo² se situe dans la continuité des initiatives innovantes que Carré d'art bibliothèques mène depuis 2003 dans le domaine des arts et des cultures numériques.

L'enjeu pour le Labo² est de favoriser l'émergence de nouveaux usages du numérique auprès des publics en s'appuyant sur la créativité des acteurs venant d'univers variés : artistes, développeurs, associations, entreprises, professionnels des secteurs culturels et éducatifs.

Les objectifs :

- Expérimenter les usages du numérique (récit et cartographie numérique)
- Développer l'éducation aux nouveaux médias.
- Apporter un regard critique sur les usages du numérique.
- Accompagner les porteurs de projets.

Les axes de développement et actions 2018-2019 :

- Ecriture interactives, nouveaux modes de narration.
- L'art de la programmation (logiques de la programmation créative).
- Les rapports entre art numérique et jeu vidéo.
- Société et industries créatives

Dans le cadre de la requalification de la bibliothèque, un studio de création réservé aux expérimentations publiques a été ouvert. Il est possible pour les usagers de travailler sur des projets artistiques et culturels faisant appels notamment au video-mapping. Les projets peuvent bénéficier d'accompagnement et d'une mise à disposition de postes dédiée (6) à la création numérique.